

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

MESURE PORTANT SUR LES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT,
LA GARANTIE DE DÉBENTURES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 27 novembre, de la motion de M. Benson: Que le bill C-186, qui vise à autoriser la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1970 jusqu'au 30 juin 1971, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des transports et des communications.

M. Les Benjamin (Regina-Lake-Centre): C'est la quarante-septième année consécutive où nous décernons, au Canadien National, un oscar pour ses emprunts et pour ses dettes. Je ne sais pas si nous avons ainsi brisé le record de l'académie américaine de cinéma, mais je crois que le CN détient le record des oscars consécutifs au Canada.

J'ai été déçu de la façon dont le ministre des Finances (M. Benson) a présenté son bill après tout ce que l'on a dit chaque année sur le CN et, depuis deux ou trois ans, ce que l'on pense plus particulièrement de ses problèmes de financement et de son régime de pensions. On aurait pu croire que le ministre allait consacrer quelques instants au moins à exposer la politique du gouvernement à ce sujet et à traiter certaines des questions qui sont si souvent soulevées à la Chambre comme ailleurs. Mais le ministre a préféré passer huit à dix minutes à lire ce qui m'a semblé être la couverture du bill, puis il s'est rassis. C'est tout à fait insuffisant et l'on espère, fût-ce tendrement, qu'un député ministériel voudra bien participer au débat, avant qu'il ne soit fini, pour aborder les questions soulevées l'an dernier, et reprises cette année.

• (3.30 p.m.)

J'ai décidé de l'appeler la 47^e journée annuelle du CN. Cette histoire débute en 1923 avec la dette que la société n'a jamais pu payer ou du moins réduire à un niveau permettant au CN d'y faire face chaque année à même ses recettes d'exploitation. Les chemins de fer Nationaux du Canada ne sont pas à blâmer pour cette dette continue. La majeure partie de ce déficit que les contribuables doivent combler chaque année est attribuable à la politique en vigueur alors et encore aujourd'hui.

Il ne manque pas de preuves que le CN a fonctionné efficacement et avec profit pour chacune des 47 années de son existence. Pour 41 de ces années, l'exploitation ferroviaire a indiqué des gains nets, et pour six seulement, des pertes. Toutefois, ce n'est que pour 13 de ces années seulement que le gouvernement du Canada n'a pas eu à adopter des crédits pour combler un déficit. Pour les 36 autres années, le Parlement a voté un grand total de—croyez-le ou non—\$1,123,527,043. Voilà le total des crédits que le Parlement a votés pour combler ces déficits. Il ne

[M. l'Orateur.]

s'agissait pas de crédits pour des dépenses d'établissement, ce qui serait tout à fait normal. Il ne s'agissait pas non plus de crédits pour l'acquisition de titres ou d'obligations ou pour l'achat d'actions du CNR. C'est le total des fonds votés en 47 ans simplement pour combler les déficits.

Si l'on se penche sur des années plus récentes, de 1944 à 1969, par exemple, soit une période de 26 ans, de l'efficacité et de la rentabilité de cette société d'État sont encore plus manifestes. Notre entreprise, le CN, a enregistré un excédent 23 fois en 26 ans. Mais après avoir soustrait l'intérêt sur la dette, on constate que notre entreprise, le CN, a accusé un déficit 21 fois en 26 ans. Quand on considère l'intérêt, on constate une chose intéressante et peut-être même bizarre. On découvre que la majeure partie de l'intérêt est maintenant versée au gouvernement du Canada. Par exemple, l'intérêt sur la dette en 1969, comme le démontre le rapport annuel du CN, s'établit à \$74,205,000, mais de cette somme, 45 millions représentent de l'intérêt versé au gouvernement du Canada. En même temps, pour la même année 1969, le surplus du CN était, en chiffres ronds, de \$49,500,000; il semble donc que cette année-là, une bonne partie des crédits que nous avons votés, en guise d'oscar annuel, représentaient des sommes dues au gouvernement.

Je sais, monsieur l'Orateur, que les ministériels se soucient peu des 4 milliards de dollars de dettes du CN. Ils sont sans doute prêts à laisser se perpétuer pendant 47 ans encore la situation actuelle de cette société d'État. Et sans doute le premier ministre (M. Trudeau) et tous les autres d'en face, qui ne font que caqueter comme des coqs dans une cage sans poules, s'en fichent éperdument. Mais j'espère, monsieur l'Orateur, qu'il y a des députés qui s'en préoccupent et qui vont insister pour que le gouvernement y voie.

Je disais que la plus grande partie, sinon la totalité, de l'argent qu'on demande au Parlement de voter par ce bill pour combler le déficit du CN va revenir au gouvernement sous la forme d'intérêt sur cette même somme. Ainsi, en 1968, l'intérêt sur la dette du CN s'élevait à 70 millions de dollars dont la moitié étaient dû à titre d'intérêt au gouvernement du Canada. Les intérêts composés qui s'accumulent viennent sans cesse grossir la dette. Celle-ci s'accroît chaque année de prêts supplémentaires qui servent à combler les déficits antérieurs qui comprennent les intérêts croissants que nous devons à nous-mêmes. Au cours des dix dernières années, l'intérêt sur la dette de notre société est passé d'année en année de 49 millions à 74 millions de dollars.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse d'interrompre celui qui a la parole, mais je désire signaler aux députés qu'il est extrêmement difficile d'entendre l'orateur parmi tout ce brouhaha. Je crois que les députés devraient faire preuve d'un peu plus d'esprit de collaboration avec la présidence et le député qui a le parquet.

M. Benjamin: Merci, monsieur l'Orateur. Maintenant que Zorro est parti, et peut-être a-t-il laissé sa marque là-bas, nous pouvons continuer l'étude d'un sujet que la plupart d'entre nous considèrent comme fort sérieux. Je disais qu'au cours de la dernière décennie, l'intérêt sur la dette de notre compagnie est passé de 49 à 74 millions de dollars, tandis que, pendant la même période, les bénéfices